

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 79 (1943)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Abonnement à l'« Educateur »*. — *Espoir en des jours meilleurs*. — VAUD : *Assemblée générale S. P. V.* — *Allocations pour 1942 et 1943*. — *Nécrologie* : † Alb. Cand. — *Ecole normale*. — GENÈVE : *Au secours des enfants victimes de la guerre*. — NEUCHÂTEL : *Malvilliers*. — INFORMATIONS : G. R. E. P. : *Convocation*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALB. R. : *Educateur 1943*. — AD. F. : *Du nouveau dans l'enseignement secondaire*. — E. FIORINA : *Recherches sur le vocabulaire*. — *Pensées sur l'intelligence (communiqué par Ed. Vittoz)*. — RÉD. : Ed. Vittoz. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ABONNEMENT A L'« ÉDUCATEUR »

La dernière assemblée des délégués S. P. R., réunie lors du Congrès de Genève, avait admis à l'unanimité de porter de 8 à 9 fr. le montant de l'abonnement à l'*Educateur* dès le début de l'année 1943. Cette augmentation devient donc effective.

Ensuite des hausses du papier et de la main-d'œuvre, le prix de revient de notre journal s'est accru de 20 % environ. L'augmentation de l'abonnement était donc inéluctable ; elle reste d'ailleurs modeste. Nous espérons vivement que nos membres individuels S. P. R. et tous nos abonnés sauront le comprendre et qu'ils nous resteront fidèles.

Au nom du Comité : Le Trésorier.

ESPOIR EN DES JOURS MEILLEURS

Au seuil de cette quatrième année de guerre, une angoisse nous étreint : de quoi demain sera-t-il fait ? Notre patrie continuera-t-elle à être miraculeusement écartée de l'épouvantable mêlée ? La coupe des misères, des ruines, des deuils, des horreurs paraissant pleine à l'excès, verra-t-on enfin poindre l'aurore de jours meilleurs pour notre pauvre humanité ? Ce sont bien là nos vœux les plus ardents que la paix, la paix si désirée vienne, et que puissent être pansées tant de blessures, calmées tant de douleurs, guéries tant de souffrances...

Et pourtant, constatant ce qui se passe autour de nous, sommes-nous bien en droit, nous Suisses, de nous plaindre ? La vie a suivi son cours, normalement ou peu s'en faut, pour notre petit monde scolaire. Ainsi que le faisait remarquer le rédacteur de la *Schw. Lehrerzeitung*, alors que dans tous les pays nombre de journaux ne paraissent plus ou seulement à un rythme ralenti, notre presse pédagogique, pour ne parler

que de celle-là, poursuit son activité sans entraves ni difficultés. Librement les instituteurs peuvent continuer à œuvrer, à enseigner, à éduquer d'après les principes qu'ils jugent sains. Librement, ils peuvent défendre les intérêts de l'école et ceux de leur corporation. Au cours de 1942, le S. L. V. a eu au Tessin son assemblée des délégués. La S. P. R. a tenu son Congrès à Genève. Ses sections se sont réunies pour discuter de leurs intérêts matériels. Les revendications ont été écoutées dans une certaine mesure. Dans leur majorité, les autorités cantonales ont accordé au personnel enseignant des allocations lui permettant de parer à l'enchérissement de la vie. Quelques-unes, imitant les autorités fédérales, ont pensé à leurs vieux serviteurs dont la pension de retraite n'est plus en rapport avec le coût des denrées alimentaires. Nos enfants n'ont pas cessé de fréquenter les classes. A peine quelques perturbations sans grande importance leur ont-elles rappelé que nous vivons des temps exceptionnels : les vacances ont été parfois prolongées ; en été, pour leur permettre d'aider au travail des champs ; cet hiver, à cause de la pénurie de combustible. Cédant aux soldats leurs locaux, ils ont peut-être dû se contenter de salles plus petites et moins confortables. Leurs maîtres, appelés sous les drapeaux, ont été remplacés par de jeunes ou de vieux instituteurs... Mais qu'importe, le travail a pu être poursuivi. Cela seul compte : la génération montante ne doit pas être amoindrie ; de grandes tâches l'attendent. Sans défaillance, il faut préparer l'avenir. C'est à quoi nous devons nous consacrer totalement. Aussi, chers collègues, bon courage et espoir en des jours meilleurs.

Réd.

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S. P. V.

Dès maintenant, nous prions tout le corps enseignant vaudois de réserver le *dimanche 7 février 1943*. C'est le 7 février, en effet, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de la S. P. V.

Nous faisons un appel tout spécial à l'esprit de corps qui doit animer nos membres actifs.

On se rend difficilement compte des difficultés que les représentants S. P. V. ont à surmonter dans la défense des intérêts du corps enseignant ; on ignore les mauvais compliments, les reproches acerbes, le mépris même que ces gens sont appelés à essuyer.

Trop de nos membres vivent dans une quiétude ou un désintéressement qui frisent l'imprudence. Plus que jamais nous devons être unis ; nous devons pouvoir compter sur chacun ; nous devons être capables de nous sacrifier pour l'intérêt de tous. Qu'on se le dise sans ambages : les temps ne sont pas moins durs pour la S. P. V. et les difficultés restent les mêmes.

Le 7 février est le jour de notre corporation. Chacun se doit de

répondre à notre appel ; il faut que l'Assemblée générale soit nombreuse et forte.

Au reste, nous aurons, comme de coutume, l'assemblée des délégués le matin à 10 heures, tandis que l'assemblée plénière débutera à 14 heures, les deux à la salle des XXII Cantons (Buffet de la gare).

Soucieux de rendre nos assises plus intéressantes encore, le comité a fait appel à M. Henri Guillemin, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Bordeaux. Cet illustre et brillant conférencier nous parlera du sujet suivant : *Les Philosophes contre Jean-Jacques*.

Nous ne doutons pas du plaisir que chacun aura à se rencontrer à Lausanne le 7 février. Nous vous y donnons à tous rendez-vous.

R. M.

ALLOCATIONS POUR 1942 ET 1943

Le Grand Conseil a discuté de nos allocations, en 1^{er} débat, le lundi 7 décembre. Au cours d'une longue séance, divers amendements furent proposés et admis, qui modifient quelque peu les propositions gouvernementales (les nôtres donc).

Reprises en second débat, le 14 décembre, ces propositions sont de nouveau assez vivement discutées. Mais, finalement, le Grand Conseil, revenant sur les votes précédents, admit, *sans modification aucune*, toutes les propositions tant pour cette année (avec effet rétroactif au 1^{er} septembre) que pour 1943. (Voir *Bulletin* du 28 novembre.)

Plusieurs remarques s'imposent comme conclusion à ces débats. La Fédération a prouvé une fois de plus son utilité et sa nécessité. Sans elle, jamais les employés et fonctionnaires cantonaux n'auraient obtenu des allocations si substantielles. C'est grâce à son travail, à sa documentation, grâce aussi à l'activité inlassable de son président, M. Décorvet, et de son secrétaire central M. Margot député, que les demandes du personnel cantonal sont acceptées. *Il ne faudrait pas s'imaginer que tout vient tout seul !* M. Margot, député, a joué un rôle de premier plan au Grand Conseil et a magnifiquement défendu nos intérêts, et cela en toute objectivité. Grâce à sa documentation, il lui est possible de redresser bien des erreurs et de remettre les faits exactement au point !

Nous sommes très heureux de constater que les Comités de la S. P. V. ont eu raison lorsqu'ils admettaient le principe d'un secrétariat central à condition que le secrétaire soit *député*.

Plusieurs députés nous ont fort bien défendus. Nous leur exprimons tous nos remerciements pour leur compréhension, comme nous devons remercier le président de la Commission des Finances, M. Maxime Reymond, et MM. Perret et Fischer, conseillers d'Etat, qui sont énergiquement intervenus pour défendre les deux projets et qui ont largement contribué à faire revenir le Grand Conseil sur ses décisions restrictives.

Nous devons enfin signaler au corps enseignant qu'il a échappé de

justesse à une mesure que nous jugions fort dangereuse. D'après une décision prise à la Commission des Finances, les Communes auraient été libres de décider des allocations à leur personnel. On peut facilement s'imaginer ce que la plupart de nous auraient reçu ! Là aussi, nous sommes redevables du redressement de la situation à la *Fédération*.

Et maintenant, il faudra encore attendre quelque peu nos allocations, car les calculs sont longs et compliqués. Il est impossible de les faire en quelques jours. N'oublions pas aussi que le Conseil d'Etat doit rédiger l'arrêté d'application qui règle tous les détails... et ils sont nombreux. Un peu de patience donc ! Dès que cet arrêté aura paru, nous en donnerons l'essentiel dans un prochain *Bulletin* afin que chacun puisse se livrer à ses petits calculs !

Et, en ce début d'année, beaucoup éprouveront un vif sentiment de soulagement et de reconnaissance. Les excellentes mesures prises par nos Autorités contribueront pour une très large part au maintien de la paix sociale, indispensable à notre Pays.

M. RAY.

NÉCROLOGIE

† **Albert Cand.** — La population de Chardonne, en novembre dernier, rendit les derniers honneurs à son ancien instituteur Alb. Cand. En 1929, après trente années d'enseignement toutes passées dans cette localité, notre collègue avait pris sa retraite pour raison de santé. Ce fut dès lors pour lui une longue période de souffrances physiques, supportées avec courage et résignation. Au temple d'abord, puis sur le cimetière, il fut dit tout ce qu'a été Alb. Cand comme instituteur, fonctionnaire communal, chanteur, directeur et collègue : ce fut un grand travailleur, un consciencieux, un homme bon et intègre, dans toute l'acception des termes. Nous présentons à M^{me} Cand, son épouse, qui soigna son mari avec un dévouement admirable, à sa fille et à son gendre nos collègues M^{me} et M. Georges Reymond l'expression de toute notre sympathie.

C. G.

ÉCOLE NORMALE

Il n'est pas trop tard pour dire tout le plaisir que nous avons eu à assister, le 16 décembre dernier, à la soirée annuelle de l'Ecole normale. Tout fut parfait : souhaits de bienvenue gentiment troussés, morceaux d'orchestre bien en forme, productions d'une talentueuse pianiste, chœurs d'une exécution impeccable, qu'ils fussent dirigés par Maître Lang ou par des élèves formés par lui... Nous ne pouvons citer aucun nom : le programme ayant gardé au sujet des artistes un anonymat complet. Ce n'était pas sans une curiosité certaine que nous attendions de voir comment d'authentiques Vaudois et Vaudoises s'en tireraient dans *Les jours heureux* de C.-André Puget. Nous avons été agréablement surpris. Sans avoir le débit et l'entrain de nos voisins d'outre-Jura, notre jeunesse s'en est tirée à l'honneur ; ce fut prestement, brillamment même, enlevé. Merci à nos futurs collègues !

C. G.

GENÈVE AU SECOURS DES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

Chacun connaît le travail accompli, sur le terrain national, par la Croix-Rouge suisse-Secours aux enfants. Les nombreux collaborateurs que la Croix-Rouge compte dans le corps enseignant seront peut-être heureux d'être informés sur l'ampleur de la tâche qui a été accomplie.

L'organisation en Suisse compte une vingtaine de sections cantonales, travaillant en liaison avec un secrétariat central siégeant à Berne. Les autorités fédérales ont bien voulu accorder l'autorisation de procéder à une collecte, puis au lancement du Sou hebdomadaire, ainsi qu'à une collecte de coupons, que rendait nécessaire le rationnement alimentaire imposé par les circonstances.

Au cours de ces dix derniers mois, voici quels ont été les résultats magnifiques de deux de ces actions. Les sommes reçues, collecte et dons, se montent à 6 762 799 fr. En outre, les coupons recueillis pendant les neuf mois de 1942 représentent 615 349 kg. de vivres, 27 000 kg. de savon, 475 000 paires de chaussures. Il faut y ajouter des coupons de textiles qui ont permis d'habiller complètement 4000 enfants.

Lors de précédentes collectes de vêtements, la Croix-Rouge avait reçu 24 000 chemises, 13 000 caleçons, 20 000 paires de bas et de chaussettes, 3800 chemises de nuit, 4400 pantalons de garçons, 8500 chandails, 10 000 robes, 2000 manteaux, 5500 paires de chaussures.

A côté de ces dons, la population mit en outre à la disposition du Secours aux enfants 18 270 places d'hébergement. Le nombre total des enfants entrés en Suisse depuis le 1^{er} janvier 1942 s'élève à 19 410. Les centres d'accueil qui les hébergèrent à leur entrée et à leur sortie de notre pays ont accueilli 34 000 petits voyageurs et ont servi autant de repas. Les frais de voyage pour acheminer nos petits hôtes dans les villes où les attendaient leurs parents adoptifs se montent à environ 100 000 fr. 5500 jours d'hôpital ont été à la charge du Secours suisse aux enfants. On déplora cinq décès, la plupart d'accident.

Tel est le bilan de l'activité en Suisse. Mais la Croix-Rouge a été amenée à intervenir sur place. En France, elle a repris un certain nombre d'institutions fondées par le Cartel de secours aux enfants, dont certaines dataient de l'activité entreprise lors de la guerre d'Espagne. Foyers d'enfants, maisons de vacances, biberonneries, y compris la maternité d'Elné où sont nés plusieurs centaines d'enfants de réfugiées ou d'internées civiles des camps voisins. La Croix-Rouge suisse put développer encore ces établissements ou en créer de nouveaux, près de Cruseille (Château des Arenières), à Faverges, au Praz sur Arly (Mégève) dans les environs de Lyon, à Annemasse. Les cantines distribuant du lait, des dix heures et des quatre heures fonctionnent à Auch et à Toulouse. Dans les camps de Gurs, Récébédou et Rivesaltes, des distributions de lait et de vivres furent faites aux enfants et aux vieillards.

Des appels de la Finlande nécessitèrent l'envoi en deux fois de deux cent mille francs de médicaments.

La misère atroce régnant en Grèce, où les enfants périssent par centaines, provoqua le départ pour Athènes d'une mission du Secours suisse aux enfants, dirigée par M. de Fischer, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse. Dès son arrivée, fut fondé un « Comité de la Croix-Rouge pour l'alimentation des nourrissons » dont la tâche est de contrôler la distribution de l'alimentation à plus de 25 000 bébés, ayant jusqu'à deux ans. 120 centres de distribution se sont ouverts à Athènes et au Pirée, grâce à la participation de nombreux collaborateurs grecs. Tout a dû être créé. Il n'y avait ni fourneau, ni combustible, ni batterie de cuisine. Une commission des Centres d'Athènes est chargée tous les quinze jours de contrôler le poids et l'état de santé des bébés.

Pour permettre aux secours d'arriver à toutes les catégories de nécessiteux, la mission collabore encore au Comité gréco-suisse de secours aux enfants malades, qui a ouvert 14 stations d'examen à Athènes et au Pirée et distribue du riz, du lait, de l'Ovomaltine, du Jemalt. Dans chaque station, un médecin et deux infirmières font des visites à domicile et distribuent aussi des médicaments remis par le Comité international de la Croix-Rouge.

La même organisation s'étend à la province, à Salonique, Patras, Corinthe, aux villes du Péloponnèse, à l'île d'Eubée. Jusqu'ici la mission a dépensé 1 339 175 fr.

Telle est, en résumé, l'activité de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants. Dernièrement, nous avons eu une fois encore recours à la collaboration du corps enseignant et des enfants genevois pour l'organisation du Sou hebdomadaire. En dépit des difficultés, tenant au mode de perception, au moment du lancement, au surcroît de travail dont se chargeaient les maîtres, nous avons reçu de tous l'accueil le plus bienveillant et nous tenons à remercier tous ceux, enfants et maîtres, qui ont bien voulu se dévouer pour assurer le succès de cette collecte. Nous sommes reconnaissants aux groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse d'avoir bien voulu offrir leur concours, manifestant ainsi l'esprit d'entraide qui les anime et demeurant fidèles à leur devise.

Lancée à des moments différents selon les cantons, la collecte du Sou hebdomadaire a généralement été bien accueillie. Les résultats sont encore fragmentaires, mais on estime qu'en 1942, elle a permis de verser à la caisse de la Croix-Rouge une somme d'environ un million.

Si l'on additionne toutes ces sommes et tous ces dons, on est tenté de s'écrier : « C'est beaucoup ! » puis, quand on pense à la détresse qui règne autour de nous, on se sent infiniment découragé. Il est vrai que la générosité du peuple suisse est admirable, comme est admirable encore la quiétude de sa vie, la relative abondance de sa table et la qualité de ses soucis. S'il est quelque chose qui peut compenser ce qu'a d'atroce

l'aveugle injustice qui fait souffrir ceux-là et épargne les autres, c'est bien l'inlassable générosité qui nous est devenue un devoir et un moyen de participer dès maintenant au monde de demain.

A tous nous disons : Merci, et nous ne rougissons pas d'ajouter : « Pensez encore à nos protégés. »

Pour la Croix-Rouge suisse,
Secours aux enfants, Section genevoise : ROBERT JAQUET.

NEUCHÂTEL MAISON D'ÉDUCATION DE MALVILLIERS

Extrayons quelques renseignements intéressants du 12^e rapport annuel de l'établissement de Malvilliers pour les enfants arriérés.

Un point sombre d'abord. La question financière donne du souci à la Commission de surveillance que préside depuis le début M. Edouard Wasserfallen, ancien directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds. Les trois derniers exercices accusent un déficit global d'environ 16 000 fr. D'un côté, baisse des revenus ; de l'autre, renchérissement de la vie. Toutes les compressions ayant atteint la limite du possible, il a fallu se résigner à augmenter le prix de pension. Il sera porté de 50 à 60 fr. par mois.

Pendant l'exercice 1941-1942, Malvilliers a abrité 29 pensionnaires. Sur les huit enfants admis au cours de l'année, trois ont été retirés après le stage réglementaire soit pour insuffisance de santé, soit par décision de parents qui, sans motifs valables, annihilent les premiers résultats positifs d'une éducation qu'ils sont eux-mêmes incapables de donner. Et avec raison, M. Marcel Calame, directeur, s'étonne dans son rapport que « ces enfants malingres et rachitiques, débiles profonds, dépourvus des habitudes d'une élémentaire propreté, retrouvent place, sans opposition, dans les classes ordinaires de l'enseignement public ».

Cette remarque pose un problème qui mériterait un examen attentif. Des mesures législatives devraient être prises pour empêcher de telles réadmissions préjudiciables à l'école et à l'enfant.

L'excellent travail qui s'accomplit à Malvilliers est suivi, souvent semaine après semaine, par l'inspecteur de l'arrondissement, M. Charles Bonny. C'est lui qui, cette année, a présidé aux examens annuels sur la base des épreuves imposées par le Département de l'instruction publique à toutes les classes du canton. Ce contrôle officiel a été institué à la demande du directeur de la maison et de sa collaboratrice, M^{lle} Madeleine Béguin. « Je connais fort bien les petits pensionnaires de Malvilliers, nous dit M. Bonny dans son rapport, et pour moi le résultat des examens est une confirmation des observations faites pendant toute l'année. »

Depuis plusieurs années, en outre, M. Bonny suit avec une sollicitude particulière les stagiaires qu'il place à Malvilliers. Leur concours

y est fort apprécié, et M. Calame s'exprime comme suit à leur sujet : « Non seulement ces candidats à l'enseignement apportent ici un soulagement bienvenu, en assumant une large part de surveillance et de menus soins, mais leur curiosité pédagogique, que nous nous efforçons de satisfaire et de concrétiser par des travaux pratiques, stimule nos propres goûts pour l'enseignement. »

Notons que l'individualisation de l'enseignement, qui est poussée aussi loin que possible à Malvilliers, a permis même à un élève entré en 1938 de combler son déficit de connaissances à un tel point qu'il a pu être admis ce printemps dans une Ecole secondaire où, de l'avis de ses professeurs, il ne fait pas du tout piteuse figure.

On n'a pas oublié que, grâce à l'initiative de la Société neuchâteloise d'utilité publique fondatrice de la Maison des arriérés, un service médico-pédagogique a été créé et fonctionne depuis le 1^{er} mars 1941. La direction en a été confiée à M^{lle} Violette Jéquier, dont le premier rapport d'activité fait suite à celui de Malvilliers.

Il s'étend sur une période de 15 mois pendant lesquels 85 enfants ont passé en consultation. Il est intéressant de noter que 44 d'entre eux ont été repérés directement par les parents, la parenté ou des connaissances ; 25 par le corps enseignant et 16 par des services sociaux parmi lesquels celui de « Pro Infirmis » qui a placé cinq enfants à Malvilliers.

Pour 36 cas, M^{lle} Jéquier a ordonné un traitement régulier ; elle a été appelée à examiner un jeune homme de 17 ans traduit devant l'autorité tutélaire pour vols ; dans une localité campagnarde, elle a aplani un conflit entre parents et institutrice ; elle a donné aussi de nombreuses conférences dont nous aimerions rappeler les sujets si nous en avions la place.

Ce service médico-pédagogique est arrivé à son heure ; il est déjà débordé puisque, selon le rapport, il y aurait présentement du travail pour deux assistantes.

Il serait profondément regrettable que la question financière entrave l'œuvre si utile et nécessaire de Malvilliers ; aussi, la recommandons-nous à ceux qui pourraient la soutenir de leurs dons. J.-ED. M.

INFORMATIONS

G. R. E. P. — Convocation.

Région de Bex. — A l'intention des membres du corps enseignant ne pouvant suivre, à Lausanne, le cours de M. Jean Piaget, notre collègue, William Perret, de Neuchâtel, exposera à Bex, le samedi 9 janvier, de 15 h. 15 à 18 h. et de 20 à 22 h., d'après des notes mises au point, et avec l'assentiment de M. Piaget, le cours que ce dernier a donné à Neuchâtel, l'hiver 1941-42, sur *Le développement de l'intelligence de l'enfant* (de la logique spécialement).

Les intéressés sont priés de se rencontrer au Collège primaire à 15 h. 15.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATEUR 1943

Il serait un peu outrecuidant de faire des souhaits de portée générale en ce début d'année où les choses du monde évoluent sans que nous puissions grand'chose pour en modifier le cours. Nous renoncerons donc à formuler des vœux qui toucheraient à l'état du monde futur pour nous restreindre à notre petit domaine de l'école, non par égoïsme, certes, mais par un sentiment exact de nos limites.

Parmi tous les vœux possibles, il en est un que nous tenons à faire pour nos collègues : Qu'ils trouvent dans leur travail la dose de satisfaction qui les aidera à supporter sans défaillances la fatigue et les inévitables déceptions scolaires ! Qu'ils évitent de se laisser aller à la routine qui engendre fatalement la sclérose intellectuelle et morale !

Mais, plus haut que nous il y a notre œuvre commune : l'école. Ce que nous souhaitons pour elle, c'est qu'elle conserve, en les affirmant toujours plus, les caractères d'une institution largement humaine, uniquement inspirée par le bien de l'enfant.

Que les transformations qu'elle devra subir ne s'opèrent que selon sa nature propre et non par l'effet de modes passagères ou l'apport d'éléments idéologiques étrangers.

C'est la tâche de l'*Educateur* de contribuer par ses modestes moyens à la défense de notre école. Il ne pourra pas l'accomplir de manière utile si nos collègues ne lui manifestent leur intérêt que d'une manière platonique en se confinant dans leur rôle de lecteurs. Notre journal ne doit pas être seulement la chose de quelques « spécialistes » mais véritablement l'entreprise collective de tout le corps enseignant romand.

Je ne fais que répéter là des paroles que j'ai dites bien des fois, mais, puisque c'est la saison des vœux, permettez que votre rédacteur vous fasse part des siens, même s'il les a déjà souvent exprimés.

Lors de l'assemblée des délégués de septembre dernier, j'ai manifesté le désir de voir à notre journal une tenue moins exclusivement théorique et littéraire. Ce désir s'accorde à celui de collègues qui voudraient trouver dans l'*Educateur* plus de pages consacrées à la pratique de l'enseignement. Toutes nos disciplines pourraient fournir le sujet d'intéressantes leçons. Mais rien ne se crée ex nihilo, et si chacun s'obstine à demeurer dans sa tour d'ivoire pédagogique, votre rédacteur sera fort emprunté pour vous livrer les matières demandées. Je voudrais voir s'augmenter le nombre des collaborateurs de notre journal. Les préparations que vous faites, la documentation que vous rassemblez pour votre travail personnel peuvent souvent servir à d'autres collègues.

Songez-y ! Et quand il vous paraît que l'*Educateur* ne vous apporte pas ce que vous voudriez, demandez-vous si vous n'êtes pas un tout petit peu responsable.

Mon souhait pour 1943 est que beaucoup d'entre vous passent de la catégorie lecteurs à la catégorie collaborateurs. Et, pour donner à ce souhait plus de force, je me permets de recopier un fragment du premier article que j'écrivis pour vous, il y a six ans de cela.

« Je voudrais que tous ceux qui ont quelque chose à dire, et non seulement les collaborateurs habituels du journal, s'empressent de m'envoyer quelques lignes sur les sujets qui les intéressent.

Je pense en particulier aux jeunes. Je connais de certains des travaux remarquables, des recherches intéressantes, des expériences utiles.

Que personne ne soit trop timide, ni trop modeste. C'est de l'effort de tous que doit être fait notre journal. »

ALB. R.

DU NOUVEAU DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les efforts en faveur de l'éducation fonctionnelle avaient rencontré jusqu'ici, dans le monde de l'enseignement secondaire, une muraille opaque. L'incompréhension, à de très rares exceptions près, y était totale. Revendications des psychologues, des médecins, des associations de pères de famille demeuraient sans effet.

Qu'objectait donc l'enseignement traditionnel à tant d'arguments coalisés, à tant de preuves tangibles des abus commis ? (On ferait une bibliothèque, rien qu'avec les pamphlets dirigés contre le Collège de Genève, depuis cent ans : François-Marc-Louis Naville fut-il même le premier, en 1825 ? J'en doute. Et Ed. Claparède, en 1898 fut loin d'être le dernier !) Réponse : rien. Oui, la réponse est brève. Elle tient en un petit mot. En d'autres termes : ces messieurs ne voulaient rien savoir.

On peut invoquer en leur faveur des circonstances atténuantes. L'un est historien, un autre philologue, un autre chimiste ou physicien ; le mathématicien ne connaît rien en dehors des nombres et des équations. On ne leur a jamais enseigné la psychologie. Par ailleurs, à quoi en était-il, il y a vingt-cinq ans, la psychologie de l'adolescence ? Stanley Hall, William Stern étaient ignorés — parce que non traduits — dans nos régions.

Quand on pense que, dès 1905, les instituteurs s'agitaient afin d'obtenir que l'école primaire rompît avec les usages désuets du XV^e siècle ! Ailleurs, c'étaient les lois scolaires de l'époque de 1880 que l'on battait en brèche. Et l'Ecole active naquit parmi les milieux novateurs de l'Ecole primaire.

Depuis peu, l'enseignement secondaire se réveille de sa torpeur¹.

¹ Il y a peu de mois, un directeur d'Ecole de Commerce que je ne nommerai pas, a réinventé pour son compte les principes de l'éducation fonctionnelle. Et il a été ébahi quand il a appris qu'Ed. Claparède avait formulé tout cela en 1903, il y a donc bientôt quarante ans !

Je n'en veux pour preuve que la Conférence suisse des directeurs de gymnases qui s'est réunie à La Chaux-de-Fonds du 8 au 10 juin 1942. Le thème en discussion portait sur « le choix et la préparation des maîtres de gymnase ». Les rapports, in extenso, et le résumé des débats — en français, rédigé par M. Louis Meylan, directeur du gymnase de jeunes filles de Lausanne — forment un opuscule de 122 pages, publié chez Sauerlaender, à Aarau. Mon intention n'est pas de le résumer. Il faut se borner.

Constatons d'abord que Genève, Bâle, Berne et Zurich exigent de leurs futurs maîtres secondaires la connaissance de la psychologie en général — principes, lois et évolution de l'être humain — et celle de l'adolescence en particulier. On instaure un peu partout des stages pratiques obligatoires avant de conférer le droit de pratiquer l'enseignement. Mieux encore : une enquête faite parmi tous les maîtres de gymnases suisses a révélé un désir très général de voir entrer en vigueur les méthodes actives — ou, plus modestement, des méthodes moins passives que jusqu'ici. Or, sans la volonté ferme des intéressés, ni lois scolaires, ni études préalables ne servent à rien. On ne le sait que trop.

Comme un écho à mon livre : *L'Ecole sur Mesure, à la mesure du Maître*, plusieurs directeurs de gymnases vont jusqu'à déclarer qu'il faut « tenir compte du caractère particulier » du maître secondaire, car c'est en déployant ses propres capacités qu'il donne à son tour toute sa mesure. La « joie au travail » est indispensable pour que se manifeste le « rayonnement » — et seul celui qui rayonne possède une valeur éducatrice, car le rayonnement est contagieux et éveille le feu sacré chez les jeunes. Pour maintenir vivace cette flamme on réclame pour le maître « l'année sabbatique » : une année de congé payé tous les sept ans, comme aux Etats-Unis. (Finalement le « vœu N° 6 » de la Conférence a suggéré, prudemment : une année tous les dix ans.)

C'est à M. Louis Meylan lui-même — un philosophe et un apôtre à qui l'enseignement secondaire vaudois doit beaucoup, auteur de *Les Humanités et la Personne* et d'un petit livre précieux : *Pour une Ecole de la Personne* — qu'il appartenait d'embrasser le problème posé dans toute son amplitude spirituelle. Il flagelle le maître « qui asservit au lieu de libérer, qui fane et flétrit ce qu'il devrait faire éclore », car il s'agit là non point seulement d'une abstention, mais d'un « mal positif ». Les directeurs de gymnases devraient recevoir une formation qui fasse d'eux en quelque sorte des médecins et des prêtres laïques, sachant orienter le travail de leurs maîtres. Ils doivent « considérer l'équilibre nerveux et psychique comme la condition *sine qua non* » d'un travail fructueux. Pour jouer ce rôle, il ne faut pas, bien entendu, que ces directeurs soient « grignotés » par une besogne « purement administrative ».

Toutes les connaissances imaginables demeurent sans valeur si elles

« ne vivent, organisées en une synthèse personnelle, en fonction de l'homme, au service de la personne humaine et de son accomplissement ». Ceci est vrai, soulignons-le, pour les maîtres comme pour les élèves. A cet égard les branches compartimentées, isolées les unes des autres, ne valent rien.

Si c'est par le contact fréquent avec la nature et avec les hommes que l'on apprend ce qu'est la vie véritable, il convient que certains stages préalables fassent du futur maître un ouvrier avec les ouvriers ou un paysan parmi les paysans. Alors il saura conduire ses élèves en plein air, ces mots étant pris au sens large : naturel et social, moral et, ajoutons-le : religieux.

Car tout homme, s'il doit s'insérer dans l'organisme social en tant que spécialiste capable, doit, sous peine de s'étioler, posséder « l'amour des valeurs éternellement et universellement humaines ».

Les directeurs de gymnases suisses ont chaleureusement approuvé M. Louis Meylan. N'avais-je pas raison de déclarer, au début de ces lignes, qu'il y avait quelque chose de nouveau qui germait au sein de l'enseignement secondaire ? L'époque actuelle apporte tant de spectacles à déplorer : réjouissons-nous quand il s'en présente un qui soit bienfaisant et dont notre petit pays puisse être, à juste titre, fier. Car c'est son propre bien que préparent les hommes qui ont pour tâche de former l'élite dirigeante de demain.

AD. F.

RECHERCHES SUR LE VOCABULAIRE

Le présent article et les suivants ont pour objet d'exposer les quelques conclusions pratiques que j'ai tirées de plusieurs études éparses sur le vocabulaire des enfants. Nous montrerons ce qu'elles se sont proposé, puis comment un vocabulaire à la portée des enfants a pu être établi ; enfin, la liste des mots qui le constituent, classés par centres d'intérêt, sera éventuellement publiée.

Langue parlée et langue écrite. — La connaissance pratique de la langue maternelle doit rester le but fondamental de l'enseignement dans les écoles primaires. Le langage est en effet le support de toute culture et son usage précis doit être préféré à une connaissance étendue et approfondie de son mécanisme, qu'on ne saurait exiger de jeunes enfants.

Or, quel que soit le sujet d'instruction envisagé, les mots formeront toujours la base de la langue. Il importe donc que l'enfant connaisse assez tôt les relations existant entre les mots qu'il entend, et dont le nombre s'accroît sans cesse, pour que son expérience s'enrichisse au contact de celle d'autrui.

S'il ne s'agissait que de développer la langue parlée, les progrès seraient rapides. Mais l'on a trop tendance à attribuer une importance

primordiale à la langue écrite, dont l'étude se heurte à l'obstacle épineux et mouvant de l'orthographe. Les premières années de l'école devraient être avant tout des années de conversation, de récitation et de jeux dialogués. Peu à peu les enfants, en possession d'une langue parlée suffisamment riche et vivante, d'une mémoire méthodiquement assouplie, seraient à même d'aborder la langue écrite, ardue et conventionnelle et dont les signes cachent souvent la pensée à l'imagination des petits lecteurs, tout absorbés par l'épellation des syllabes et des mots. Inversement, l'enfant appelé à exprimer des sensations ou des idées, ne pouvant encore doubler son attention, négligera l'accessoire, c'est-à-dire l'orthographe des mots. Cela est naturel, inévitable, c'est une conséquence de la loi du moindre effort.

Vocabulaire expérimental. — Ce qu'il faut, c'est empêcher le jeu de cette loi. Dans l'acquisition du vocabulaire, que fait-on en général ? L'on enseigne ou l'on étudie simultanément sens et graphisme d'un mot, quand on écrit celui-ci. L'attention est alors dispersée. Ni le sens, ni la forme ne seront possédés durablement. Car ce sont deux problèmes qui doivent être résolus tout à tour. L'un, se réclamant de l'intelligence précédera l'autre, qui ne fait appel qu'à la mémoire visuelle, et dans un contexte, à des souvenirs d'ordre grammatical, mettant en branle l'analyse. En d'autres termes, l'orthographe d'un mot ne devrait, logiquement, être étudiée qu'une fois connu le sens général ou un sens particulier de ce mot.

Ce n'est pas tout. Les mots ne sont pas également compris par les enfants à un même âge, pas plus que leur graphie ne saurait être acquise à un même stade de leur développement. Il serait donc indispensable de connaître quels sont les mots susceptibles d'être connus par la plupart des enfants d'un âge donné, et ceux qu'ils orthographient correctement au même âge. Alors seulement une synthèse de ces deux séries fournirait la première base d'un vocabulaire expérimental.

Or cette base existe. En 1929 parut dans les *Archives de Psychologie*¹ un travail remarquable de Prescott, sur le *Vocabulaire des enfants et des manuels de lecture*, recueil de quelque 3500 mots différents employés par des écoliers genevois de 7 à 13 ans. L'année suivante, M. R. Dottrens publiait ses *Recherches sur l'orthographe d'usage*, soit une liste de 5000 mots étudiés de 7 à 12 ans, classés dans l'ordre de fréquence des orthographes correctes.

Poussé par la curiosité, je me suis amusé, en 1938, à comparer ces deux séries afin d'obtenir, pour chaque année d'âge, de 7 à 13 ans, la liste des mots dont les enfants sont aptes à saisir le sens et posséder l'orthographe.

¹ Tome XXI, n° 83-84, 1929.

Dans le prochain article je donnerai quelques indications sur les méthodes employées pour établir ces 3 listes.

(A suivre.)

E. FIORINA.

PENSÉES SUR LA VIE DE L'INTELLIGENCE

Mon esprit, à demi cultivé, était à certains égards une table rase, à d'autres égards une sorte de chaos. L'habitude que j'ai d'écouter, et qui est une grâce d'état, me mit à même de recevoir de tous ceux qui m'entourèrent une certaine somme de clarté et beaucoup de sujets de réflexion.

G. Sand.

La curiosité ! c'est la source du monde, elle le crée continuellement ; par elle naissent la science et l'amour... J'ai vu avec chagrin un petit livre pour les enfants où la curiosité était blâmée ; peut-être connaissez-vous cet opuscule embelli de chromos, cela s'appelle *Les Mésaventures de Touchatout*... c'est le plus dangereux des libelles, véritable pamphlet contre l'humanité supérieure.

Maurice Barrès.

C'est en cultivant avec un soin pieux la vie de l'esprit que nous pourrons nous dégager de l'étreinte de cette civilisation mécanique qui nous broie dans son engrenage.

G. Duhamel.

Un savant est avant tout un homme qui sait voir.

Dr Bourget.

Le génie est un sens supérieur qui permet à un esprit lumineux de voir dans les choses, plus clairement, plus hautement que le commun des hommes, ce qu'elles renferment de beauté et d'éternité, et de le faire voir à nos yeux aveugles ou myopes.

R. Burnand (Regards sur la vie).

Les hommes supérieurs ont deux sortes de disciples : ceux qui, sans tenir compte de la différence des temps, refont ce que le maître a fait, et ceux qui font ce que ferait le maître s'il vivait encore.

Eug. Rambert.

Le ciel accorde rarement, et presque jamais au même homme, le don de bien penser, de bien dire, et de bien agir en toutes choses.

Joubert.

(Communiqué par ED. VITTOZ.)

ED. VITTOZ

Combien de fois nos lecteurs n'ont-ils pas trouvé sous cette signature des articles consacrés à la défense de la langue française. Edouard Vittoz qui vient de disparaître après une courte maladie fut un des

collaborateurs les plus fidèles de notre journal. Nous avons de la peine à réaliser que nous ne recevrons plus sa copie qu'il accompagnait toujours de lignes aimables.

Les pages que lui dictait sa profonde connaissance du français nous aidaient à voir clair dans les problèmes linguistiques de toutes sortes.

Mais Edouard Vittoz ne fut pas seulement le bon défenseur de notre langue. C'est lui qui fonda en 1907 l'Ecole nouvelle de Chailly, école qu'il dirigea pendant cinq ans après lesquels il se voua à des travaux personnels et à l'enseignement du français. Sa thèse *Journalistes et vocabulaire* est une contribution intéressante à l'étude des questions qui l'ont toujours préoccupé. Pendant une année, il fut chargé de cours aux stagiaires genevois.

C'est en 1939 qu'Edouard Vittoz abandonna son poste de maître de français aux Ecoles normales de Lausanne, mais il continua son action éducative par sa plume alerte. Jusqu'au bout il écrivit pour nous ces articles que vous avez lus.

L'*Educateur*, qui doit à son collaborateur disparu beaucoup de reconnaissance, présente à toute la famille d'Edouard Vittoz l'expression de sa sincère sympathie. Réd.

LES LIVRES NOUVEAUX OUVRAGES SCOLAIRES

(Editions A. Francke A. G., Berne.)

La maison Francke vient de faire paraître une série de nouveaux livres destinés à l'étude des langues pour les élèves de la Suisse alémanique. Nous les signalons brièvement à nos lecteurs en constatant avec plaisir l'effort de ces éditeurs pour doter l'école suisse de manuels de valeur qui ne doivent rien à l'édition étrangère.

Collection de textes. — Nous avons déjà eu à plusieurs reprises l'occasion de présenter les textes en langues étrangères édités par la maison Francke. La collection de textes français s'augmente de quatre brochures : *Anthologie de la renaissance chrétienne*, *Choix de poésies romantiques*, *Extraits de Cités et Pays suisses* et d'autres œuvres de G. de Reynold, *Scènes principales du Cid*. Les auteurs anglais font l'objet de six brochures (dont *Typhoon* de Conrad) et la Collection de textes italiens de dix nouvelles publications ¹.

* * *

Le Dr Walter Widmer est l'auteur de trois ouvrages récents pour l'enseignement du français :

¹ Nous venons de recevoir de nouveaux fascicules de cette collection dont trois concernent les textes français, trois, les anglais et cinq, les italiens.

Grammatisches Alphabet der französischen Sprache. — Ce livre n'est ni un vocabulaire ni une grammaire systématique. Il expose dans l'ordre alphabétique les règles et difficultés de la langue française en en donnant de claires explications. C'est un ouvrage pratique qui pourra servir aussi bien aux élèves qu'aux maîtres.

Thèmes et versions. — Ce choix d'exercices est caractérisé par la variété des textes proposés aux élèves. Un vocabulaire contenant un grand nombre de synonymes permettra aux jeunes gens une recherche intéressante dans le sens de l'expression juste.

Maximes et anecdotes. — Ces courts extraits d'écrivains classiques ont été choisis autant pour leur portée morale et philosophique que pour leur valeur littéraire. Pour cette raison, ces textes attrayants pourront faire l'objet de discussions intéressantes en classe.

* * *

Leichtfassliche Sprachlehre für Spanisch par Waldemar Blom.

Conçu pour rendre possible l'acquisition rapide de la langue espagnole, cet ouvrage part du vocabulaire employé dans la vie quotidienne et incite l'élève à porter son effort aussi bien sur l'accent des mots que sur la grammaire et la conjugaison. Des exercices nombreux et ingénieux empêcheront la monotonie de s'introduire dans l'étude de l'espagnol.

Jahrsstoffpläne für den Gesamtunterricht par Jakob Menzi.

On parle beaucoup ces temps de documentation scolaire et de préparation des leçons. M. Menzi nous apporte une série de leçons basées sur les centres d'intérêt et destinées aux élèves du degré inférieur.

Ce livre contient un grand nombre de suggestions intéressantes et nos collègues alémaniques en verront leur enseignement enrichi.

ALB. R

Grammaire latine, par Perrenoud et Ginnel. Librairie Payot.

La grammaire latine de Perrenoud et Ginnel est destinée à l'usage des élèves du degré secondaire. La première partie, consacrée à l'étude de la morphologie, donne un tableau complet des divers types de déclinaisons, de conjugaisons et en mentionne les principaux cas spéciaux. La seconde établit, sur l'étude des fonctions des mots et des propositions, les cadres généraux de la syntaxe, dont elle donne une vue d'ensemble. Les auteurs placent enfin, en appendice, quelques renseignements élémentaires sur la métrique, le calendrier, le système des poids, mesures et monnaies des Romains. Cette grammaire qui offre un bon choix d'exemples tirés de textes classiques, constituera un manuel pratique pour les élèves secondaires.

J. R.

Publications pédagogiques

Allendy, Dr R. :	L'enfance méconnue	Fr. 4.20
Berger, R. :	Le croquis rapide	» 2.50
—	Le croquis rapide, 2 ^e partie	» 1.50
—	Manuel d'écriture courante et ornementale	» 5.—
—	Le dessin libre	» 6.—
—	La didactique du dessin	» 6.—
Cahiers d'enseignement pratique, derniers numéros parus :		
Loosli, M. :	Animaux invertébrés	» 1.25
Mayor, M. :	Charles Secrétan	» 1.—
Champion, Marie-Jeanne :	Traité d'éducation à l'usage de la jeunesse	» 1.50
Chevallaz, G. :	L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	» 2.—
—	Histoire de la pédagogie	» 5.—
Dudan, C. :	Le français et la formation de la jeunesse	» 1.—
—	Le français notre langue	» 1.50
—	Le français notre langue, nouvelle série	» 1.80
Evesque, E. :	L'éducation générale et sportive	» 4.65
Ferrière, Ad. :	Nos enfants et l'avenir du pays	» 6.50
Guex, G. :	Quelques entraves psychologiques au développement de la personnalité	» 2.50
Kocher, H. :	Maman, tu m'aimes ?	» 3.—
L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1942		» 5.—
Maleche, A. :	Vie de Pestalozzi. Avec 9 ill. Broché, Fr. 3.50 ; relié	» 5.50
Marchal, L. et Thillet, H. :	L'enseignement du travail manuel	» 1.25
Medici, A. :	L'âge de 3 ans et l'étude du caractère	» 3.50
—	L'Éducation nouvelle. Ses fondateurs, son évolution	» 8.30
Meylan, L. :	Les Humanités et la personne	» 6.—
—	Pour une école de la personne	» 2.—
—	Le Patriotisme suisse	» 1.—
Morice, H. :	L'art de commander aux enfants	» 1.30
Piaget, J. :	Naissance de l'intelligence chez l'enfant	» 8.—
—	Développement des quantités chez l'enfant	» 6.75
—	Genèse du nombre chez l'enfant	» 6.75
—	Construction du réel chez l'enfant	» 8.—
Richard, Dr G. :	La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux	» 1.50
—	L'éducation sexuelle de nos enfants	» 2.—
Roger, Noëlle :	L'enfant cet inconnu	» 3.50
Schwar, James :	Professions de chez nous. Carrières masculines	» 1.50
Tableaux scolaires suisses. Commentaires des 2 premières séries, chacune		» 1.50
Commentaires des 3^e et 4^e séries, 1 brochure		» 1.50
Vinet, A. :	Famille, Education, Instruction	» 10.—
Wintseh, Dr J. :	Les enfants délinquants	» 2.50
—	Les dessins d'enfants et leur signification	» 1.50
—	Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique	» 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

Instituteurs, institutrices! Notre matériel
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves!

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul

l'école active

le travail manuel

Empaillage de tous les ani-
maux pour écoles

Fabrication et vente de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 9.—; ÉTRANGER : FR. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1943-1944

MARDI 27 AVRIL 1943

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 8 avril.

Le livret scolaire doit être présenté.

Sous réserve des conditions d'âge indiquées ci-dessous :

les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e, à condition de subir avec succès, le 27 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1^{er} trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

Age minimum d'admission pour 1943 :

En 1^{re} : 14 ans révolus au 31 mars.

En 2^e : 15 ans révolus au 31 mars.

En 3^e : 16 ans révolus au 30 juin.

En 4^e : 17 ans révolus au 15 octobre.